



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 25 octobre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de procurations : 03
Nombre de conseillers votants : 34
Date de convocation : 19 octobre 2021
Date de publication : 28 octobre 2021

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre QUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Référence

21.25.10.103

Commission

Fonctionnement de
l'Institution

Objet

Recensement de la
population 2022 :
recrutement de 6 agents

Secrétaire de séance

M. Alexandre DOUZENEL

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Jean-Michel REBILLARD à M. Mohamed MBITEL
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Sylvette MARCHAND
Mme Christine MUGNIER à M. Jean-Baptiste GAGNOUX

Rapporteur

Mme Isabelle MANGIN

Conseillers-ères absents-es non représentés :

Mme Maryline MIRAT (DCM 21.25.10.103-104)

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la « démocratie de proximité » (article 156 à 158), concernant les opérations de recensement de la population, l'I.N.S.E.E. organise et contrôle le recensement ; les communes le préparent et le réalisent.

Pour les collectivités de plus de 10 000 habitants, un recensement de la population est effectué tous les ans par sondage.

Afin d'organiser le recensement 2022, il apparaît nécessaire de créer 6 postes d'agents recenseurs contractuels qui effectueront, sur la période du 20 janvier au 26 février 2022, une moyenne de 24h30 de travail par semaine.

Ces agents seront rémunérés sur la base du grade d'adjoint administratif, 1^{er} échelon, soit l'indice majoré 340.

L'incidence financière s'élèvera à 13 390 €. Une dotation forfaitaire sera versée par l'I.N.S.E.E. à la Ville de Dole pour les opérations de recensement 2022. La dotation forfaitaire versée au titre de l'année 2020 s'élevait à 4 485 € (les opérations de recensement ont été annulées en 2021 en raison de la crise sanitaire).

Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 22 octobre 2021,

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20211025-DCM212510103-DE
Date de télétransmission : 28/10/2021
Date de réception préfecture : 28/10/2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DÉCIDE DE CRÉER** six postes d'adjoint administratif à raison de 24h30 hebdomadaires, du 20 janvier au 26 février 2022.

*Fait à Dole, le 25 octobre 2021.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances/Ressources Humaines

Jean-Baptiste GAGNOUX,

